

A LA UNE



Crise au Moyen-Orient & impacts pour le commerce de gros : la CGF reçue à Bercy

La CGF participait ce jeudi 2 avril à une réunion interministérielle à l'invitation des ministres Serge Papin, Roland Lescure et Philippe Tabarot avec les représentants des transporteurs et des chargeurs.

Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer les conséquences du conflit au Moyen-Orient sur les activités de transport, de logistique et d'approvisionnement, dans un contexte de fortes tensions sur les chaînes de valeur.

Lors de cette réunion, Stéphane Antiglio, Président de la CGF, a porté à la connaissance des ministres les impacts de la crise sur les entreprises du commerce de gros - avec leur double fonction de chargeurs et/ou transporteurs en compte propre - piliers essentiels de la logistique.

Carburant, énergie, matières premières, emballages... c'est toute la chaîne d'approvisionnement qui subit une augmentation significative des coûts.

Dans ce contexte, Stéphane Antiglio a particulièrement insisté :

- Sur la nécessaire action du gouvernement pour faciliter la révision des prix pour les contrats en cours dans les marchés publics via l'application des mécanismes de force majeure ou d'imprévision ;
- Sur la nécessaire sensibilisation des clients à la réalité des coûts et à la nécessité de les intégrer.

Afin d'accompagner les fédérations adhérentes et relayer au mieux les difficultés rencontrées par les entreprises, la CGF a déployé un dispositif dédié :

- Mise en place d'une cellule de veille avec les adhérents ;
- Mise à jour de la note technique sur le dispositif communément appelé « Indexation carburant des prix de transport » ;
- Organisation d'un webinaire dédié sur le sujet le 9 avril pour accompagner les entreprises dans la compréhension et les modalités d'application de ce mécanisme,
- Mise à jour de la note sur les mécanismes juridiques de la force majeure et de l'imprévision en droit des contrats.

LES TEMPS FORTS DE LA SEMAINE



CILOG 2026 : faire de la logistique une filière forte & résiliente

Ce 31 mars, en amont de l'inauguration du SITL et à l'invitation d'Anne-Marie Idrac, Présidente de France Logistique, se tenait un CILOG (Comité interministériel de la logistique) co-présidé par Philippe Tabarot (ministre des Transports) et Sébastien Martin (ministre délégué chargé de l'Industrie).

Après un tour de table consacré à l'impact de la crise au Moyen-Orient sur les activités transport et logistique, Stéphane Antiglio, Président de la CGF, a porté les messages de la CGF sur les objectifs de décarbonation et d'électrification du secteur.

Dans le cadre du projet de loi cadre Transports qui va être débattu prochainement au Sénat et notamment de l'article 18, la CGF défend :

- une décarbonation ambitieuse mais pragmatique, convaincue que les grossistes disposent déjà d'outils efficaces pour réduire l'empreinte carbone, sans recourir à une logique punitive ou administrée.
- une approche progressive et incitative au regard notamment des investissements que doivent mobiliser les grossistes pour adapter leurs flottes et les infrastructures de recharge. L'enjeu ? Préserver la compétitivité et de la rentabilité des entreprises.

De leur côté, les ministres ont présenté les priorités du gouvernement : renforcer la performance et la résilience de la filière logistique et réussir la transition écologique du transport de marchandises.



SITL 2026 : le commerce de gros, pilier essentiel des enjeux transport et logistique

Du 31 mars au 2 avril, la CGF a participé au SITL, dont elle est partenaire historique. La CGF a contribué activement pendant 3 jours aux débats pour réaffirmer la place centrale du commerce de gros dans les chaînes d'approvisionnement et de distribution avec plus de 1 million de clients professionnels livrés chaque jour !

Parmi les interventions de la CGF :

- Inauguration du salon par Stéphane Antiglio, Président de la CGF, en présence du ministre Philippe Tabarot ;
- Intervention de Laurent Arquetout (Maison Richard / Distriboissons) lors de la table ronde « Mutualiser, optimiser, respirer : les nouvelles clés de la logistique urbaine » ;
- Intervention de Christian Rose, Directeur Transport et Logistique de la CGF, lors de l'atelier « La digitalisation au cœur de la logistique urbaine durable : les outils et services InTerLUD+ » et de la table-ronde « Qui paiera la facture verte ? ».

« Nous sommes un pilier logistique des territoires et un acteur clé de la transformation du transport. Le SITL est l'occasion de réaffirmer cette place stratégique et de travailler collectivement aux conditions de nos réussites économiques et environnementales »

Stéphane Antiglio, Président de la CGF.

CP CGF SITL

Rendez-vous avec le cabinet du ministre des Transports

Ce jeudi 02 avril, la CGF a échangé avec Guillaume Chomette, conseiller budget et financement des infrastructures auprès du ministre chargé des Transports, au sujet du positionnement du commerce de gros dans la transition écologique du transport et des dispositions prévues à l'article 18 du projet de loi Transports.

Cet article impose aux chargeurs une trajectoire d'achat progressive visant à encourager l'électrification du transport routier de marchandises. Ce rendez-vous fait suite à l'entretien précédemment mené avec le sénateur Daniel Mandelli, rapporteur du texte au Sénat.

Dans la lignée des messages portés lors du CILOG, la CGF appelle à :

- Une trajectoire de verdissement qui laisse de véritables espaces de liberté contractuelle ;
- Une assiette de calcul cohérente et lisible, intégrant toutes les prestations concernées ;
- Une prise en compte des solutions intermodales et des énergies bas-carbone dans l'effort global ;
- Un report en 2027 voire 2028 pour permettre aux entreprises d'anticiper correctement les obligations ;
- Et un dispositif évitant les déséquilibres de concurrence avec les grossistes étrangers qui risquent d'avantager les grandes entreprises de transports au détriment des plus

Plan de décarbonation CGF



Surtransposition : les arguments de la CGF repris par les sénateurs !

Dans le cadre du débat sénatorial du 24 mars consacré à la surtransposition, la CGF a apporté aux sénateurs son expertise sur ce sujet ainsi que de nombreux exemples illustrant ces décalages persistants avec la législation européenne, parmi lesquels :

- La France compte 19 filières REP, quand l'Europe n'en prévoit que 8, créant des obligations supplémentaires qui pèsent lourdement sur nos entreprises.
- Sur la décarbonation des flottes de véhicules des entreprises, la France impose déjà taxes, objectifs et sanctions alors que l'Europe travaille encore sur son propre dispositif, différent sur presque tous les paramètres.
- La transposition à venir de la directive européenne sur la transparence salariale entre les hommes et les femmes est source de nombreuses surtranspositions. Pensée pour s'appliquer à partir de 100 salariés, elle sera imposée en France dès 50, avec des reporting annuels et des sanctions que l'UE n'exige pas.

La mobilisation a porté ses fruits puisque plusieurs sénateurs ont repris en séance publique les exemples et arguments de la CGF, donnant une forte visibilité aux enjeux des grossistes. Tout en renforçant l'impact des actions de la CGF pour porter au niveau national un cadre réglementaire cohérent, stable et compétitif pour le secteur, grâce notamment aux retours de ses adhérents.

Projet de loi retards de paiement : la CGF reçue au cabinet de Serge Papin

La CGF a participé le 30 mars à un rendez-vous au cabinet de Serge Papin, aux côtés de la CPME, du MEDEF et de la Fédération des entreprises de la propreté et de la FNTP, pour échanger sur la proposition de loi portée par le sénateur Olivier Rietmann visant à lutter contre les retards de paiement et à sécuriser les relations contractuelles.

Cette proposition de loi vise notamment à renforcer les sanctions contre les mauvais payeurs et à améliorer le respect des délais de paiement, y compris dans la commande publique. L'enjeu ? Lutter contre les défaillances des entreprises, en particulier des PME.

Lors de cet échange, la CGF, qui partage la nécessité d'envoyer un signal fort aux acteurs qui pilotent les retards de paiement, a attiré l'attention du cabinet sur les effets indirects de ce texte pour le commerce de gros, compte-tenu de la volumétrie importante des factures dans le secteur.

Elle a également insisté sur la nécessité de traiter prioritairement la problématique des retards de paiement dans le cadre des marchés publics qui fragilisent beaucoup d'entreprises, au point de les acculer à la cessation d'activité.

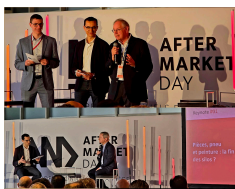
La CGF mène actuellement un travail de sensibilisation des parlementaires et défend une approche pragmatique et équilibrée : lutter efficacement contre les retards de paiement, sans fragiliser un secteur clé de l'économie réelle ni faire peser sur les entreprises les manquements des acheteurs publics.

L'ACTUALITÉ DES FÉDÉRATIONS



AG de l'UDINAP depuis la Samaritaine

L'AG de l'UDINAP, qui s'est tenue ce 31 mars, a consacré une conférence à l'intelligence artificielle avec la participation de Raphaël Enthoven, écrivain et philosophe, Tristan Bréhier, formateur et consultant chez Polaria et Marc Séguret, PDG de Seguret Décoration, Vice président de la Fédération Nationale de la Décoration.



Retour sur l'Aftermarket Day, nouveau rendez-vous pour l'après-vente

Le 2 avril 2026 au Parc des Princes, la première édition de l'Aftermarket Day a réuni plus de 200 professionnels de l'univers de la rechange autour de conférences, keynotes, ateliers et d'un espace partenaires.

Un événement parrainé par la FEDA et organisé par Le Journal de la Rechange & de la Réparation et le Journal du Pneumatique.

[En savoir + sur la FEDA](#)

Le 17 avril 2026, l'UNCGFL fêtera ses 80 ans lors de sa convention annuelle. Un rendez-vous historique pour la fédération qui représente, défend, et accompagne les grossistes en fruits et légumes depuis 80 ans !

Au programme :

- Immersion au cœur de la filière fruits & légumes avec une visite du centre CTIFL de Balandran : expérimentation variétale, nouvelles espèces, évaluation sensorielle.
- Focus sur la transmission et la prospective = quelle sera l'image du métier de grossiste à horizon 2050 ? : évolution des marchés, structuration de la filière, nouvelles attentes des clients, innovation et coopération interprofessionnelle.

Transition alimentaire, prospective, transmission... autant de sujets qui animeront les tables rondes et ateliers collaboratifs de cette convention !

[En savoir + sur l'UNCGFL](#)

ENVIRONNEMENT



Les grossistes, acteurs de la transition écologique : la CGF poursuit sa série LinkedIn !

La CGF poursuit sa série de portraits consacrée à la mobilisation des professionnels du commerce de gros en faveur de la transition écologique.

L'objectif ?

■ Incarner de façon concrète, à travers exemples & chiffres clés, les actions mises en place par les entreprises du secteur, membres des fédérations adhérentes de la CGF, pour réduire l'impact environnemental de leurs activités.

■ Découvrir la pluralité et la diversité des métiers du commerce de gros, essentiels au développement économique, social et environnemental des territoires !

Pour ce deuxième épisode, focus sur les répartiteurs pharmaceutiques avec le témoignage d'Olivier Chetanneau, Directeur Conduite du changement & Engagement sociétal/RSE chez PHOENIX OCP, adhérent de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique.

Et rendez-vous la semaine prochaine pour le troisième épisode!

[Lien vers le 2ème épisode](#)



Webinaire CGF « Dispositif de l'indexation carburant des prix du transport routier de marchandises » le 9 avril 2026

La CGF organise le jeudi 9 avril un webinaire consacré à l'indexation carburant des prix du transport routier de marchandises.

Avec pour objectif d'accompagner les entreprises dans la compréhension et les modalités d'application de ce mécanisme y compris dans les cas où son application ne s'impose pas et peut s'appliquer par la seule volonté du chargeur et du transporteur. Pour vous inscrire, contactez Christian Rose : c.rose@cgf-grossistes.fr



Visite du site de l'AFTRAL avec les commissions Emploi et Formation et Transport et Logistique de la CGF

La CGF donne rendez-vous le mardi 7 avril sur le site de l'AFTRAL, son partenaire historique, pour découvrir plus en détail les programmes proposés et échanger avec les acteurs du secteur.

Inscription

SOCIAL



CCN import-export : création d'un congé exceptionnel pour les salariés proches aidants

Dans le cadre de la convention collective de l'import-export et du commerce international, les partenaires sociaux de la branche ont signé, **le 24 mars 2026**, un accord instaurant deux jours de congé rémunéré par année civile au bénéfice des « salariés proches aidants ».

Cet accord illustre la volonté de la branche de compléter les dispositifs légaux existants et de favoriser une meilleure conciliation entre vie professionnelle et responsabilités personnelles et familiales, en tenant compte des situations d'accompagnement durable de proches vulnérables.

Ce congé exceptionnel « proche aidant » s'adresse à tout salarié qui accompagne, à titre bénévole et de manière régulière, un proche en situation de handicap, de perte d'autonomie ou atteint d'une maladie grave.

EMPLOI & FORMATION



La CGF présente à Marseille pour promouvoir les métiers du commerce de gros !

Le 2 avril, la CGF participait au salon Jeunes d'Avenirs à Marseille, un rendez-vous incontournable dédié à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Une occasion précieuse pour :

- Faire découvrir la richesse et la diversité des métiers : logistique, achats, vente... un secteur qui recrute et ouvert à tous les profils et les opportunités offertes par le secteur ;
- Mettre en lumière le dynamisme des entreprises du commerce de gros et les perspectives d'évolution qu'elles offrent.

Au-delà des opportunités professionnelles, ces échanges ont surtout permis de rencontrer des jeunes motivés, curieux et désireux de s'investir dans des métiers ancrés au cœur des territoires et des enjeux économiques actuels.

La CGF sera présente le 09 avril à Paris pour le prochain salon Jeunes d'Avenirs. Pour toute information, contactez Assia Kloul, Cheffe de projet Attractivité-Emploi et Formation : a.kloul@cgf-grossistes.fr

+ d'infos sur le site AKTO



Aide au recrutement : inscrivez-vous au webinaire CGF pour découvrir la nouvelle offre de services de France Travail

La CGF, en partenariat avec France Travail, organise une E-Rencontre le Mardi 28 avril 2026 de 9h à 10h afin de découvrir la nouvelle offre de services d'aide au recrutement proposée par France Travail.

Inscriptions



Onboarding et fidélisation des talents : Découvrez le Guide pratique de la CGF

Pour favoriser la fidélisation et réduire le turn-over, le processus d'intégration des nouveaux collaborateurs représente un défi majeur pour les entreprises.

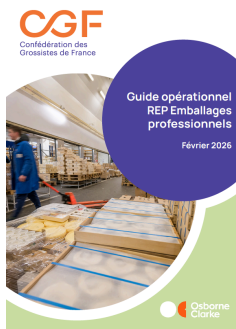
Pour accompagner les entreprises du commerce de gros dans ce processus, la CGF publie un **Guide des bonnes pratiques** à adopter pour l'onboarding des nouveaux collaborateurs. Un outil opérationnel issu du retour d'expérience d'une centaine d'entreprises du secteur !

Un parcours en 4 étapes clés cadencées dans le temps :

1. **Preboarding** : sécuriser l'engagement avant le jour J.
2. **Premier jour** : lever les incertitudes.
3. **Premier mois** : instaurer un dialogue régulier.
4. **3 à 6 mois** : confirmer mutuellement l'engagement.

Un outil conçu comme un levier de performance pour réduire le turn-over et les coûts de vacance de poste, renforcer le sentiment d'appartenance, booster la marque employeur auprès des jeunes générations.

Téléchargez le Guide
[Adhérents]



Mise en place de la REP-EP : la CGF publie un guide opérationnel pour accompagner les professionnels

L'entrée en vigueur, au 1er juillet 2026, de la filière REP des emballages professionnels constitue une évolution réglementaire majeure pour les entreprises notamment celles du commerce de gros.

Afin d'accompagner ses adhérents étape par étape dans la mise en place opérationnelle de cette nouvelle réglementation, la CGF a publié un guide pratique en association avec le cabinet Osborn & Clark. L'enjeu ? Anticiper et sécuriser la mise en œuvre de ces futures obligations.

Au sommaire du Guide :

- Identification des grandes catégories d'emballages ;
- Appréciation du statut de producteur au sens de la REP Emballages ;
- Identification des flux d'emballages entrants et sortants.

Attirer
Recruter
Fidéliser

Checklist
pour un recrutement réussi

La check-list recrutement

Cette check-list propose pour chaque étape du recrutement un suivi pratique, des conseils d'experts, des contacts utiles, des outils opérationnels (suivi des candidatures, grille d'évaluation des entretiens, fiche de synthèse).

Check-list

VIE DE LA CGF



Services & mobilisation des adhérents : la CGF organise un séminaire le 15 avril

Pour la troisième année consécutive, la CGF organise pour les Délégués généraux des fédérations adhérentes un séminaire le 15 avril, sur le thème : « Benchmarkez, innovez, fidélisez : les services pour mobiliser vos adhérents ».

Un programme complet sera adressé dans les prochains jours.

Inscriptions



La CGF, partenaire des Rencontres du Négoce le 9 juin 2026

Cette année encore, la CGF est partenaire des Rencontres du Négoce, un événement co-organisé par Le Moniteur et Négoce.

L'événement qui accompagne les industriels, distributeurs, négociants sur les grands enjeux d'actualité du secteur !

Programme



SAVE THE DATE !
Mardi 23 juin 2026

Assemblée générale

CGF
Confédération des
Grossistes de France

10h-12h : AG STATUTAIRE

12h-14h : DÉJEUNER

14h-18h : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OUVERTE

18h00 : COCKTAIL

MAISON DES POLYTECHNICIENS
32 Rue de Poitiers, 75007 Paris

Assemblée Générale de la CGF : rendez-vous le 23 juin !

L'Assemblée Générale de la CGF se tiendra le mardi 23 juin. Après une matinée statutaire réservée aux adhérents, elle réunira dès 14h l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et partenaires du secteur.

À travers des tables rondes et l'intervention d'experts, l'AG est un lieu d'échange et de prospective sur les enjeux majeurs du commerce de gros. Le programme sera précisé prochainement. À vos agendas !



CGF

Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.